BAYARDINFOS

BAYARD TC DINANTAIS

Bulletin d'information du Bayard tc dinantais

Compte Belfius :

BE69 0680 8097 1078

Périodique

Mars 2019

N° 2/2019

Éditeur responsable :
Julian Clarenne, rue sul socrau 6 à 5500 Dinant - Tél: 0494/492.497

Mot du président

Dynamisme Ouverture Nouveauté

Chers amis,

Dynamisme, ouverture et nouveauté seront les maîtres-mots de la saison 2019.

La soirée de lancement de la saison du 16 mars en a été la plus belle démonstration. Avec 70 participants, cette soirée était un véritable succès, tant elle a illustré ce mix de générations, mais aussi d'anciens et de nouveaux membres, fêtant ensemble le retour du printemps tennistique dinantais. De bonne augure pour la suite !

La suite, c'est également une série de nouveautés et de projets. Qu'il nous soit permis dans ce Bayardinfos de revenir sur les annonces les plus importantes de l'Assemblée générale qui a précédé la soirée.

Tout d'abord, nous avons le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée d'Aurore et Francis, qui reprennent la gestion du club-house. « La Brasserie du TC Bayard » ouvre ses portes dès le samedi 30 mars et vous accueillera le vendredi 5 avril pour le verre de bienvenue ! Grâce à eux, le club-house sera ouvert 6 jours sur 7 et proposera une restauration de qualité midi et soir. Et ce, en gardant la convivialité d'un club de tennis dans lequel les membres se sentent chez eux !

L'AG fut ensuite l'occasion d'annoncer le lancement d'un nouveau projet infrastructurel. Après l'aboutissement du dossier « French courts », le comité s'attaque au projet le plus important de l'histoire du Bayard : la création d'un club d'hiver avec terrains intérieurs. Le premier volet de ce projet est l'acquisition de la Bulle « Pigneur » par la Ville de Dinant, qui est en voie de finalisation. Une série de travaux d'ordre technique doivent encore être réalisés d'ici septembre, mais il nous est désormais permis de vous assurer que le Bayard disposera d'un terrain couvert dès 2019 ! L'autre volet en est quant à lui à ses prémices. Il s'agit de la construction de nouveaux terrains intérieurs sur le site de la Bulle afin d'en faire notre club d'hiver. Ce sera certainement long et périlleux, mais avec notre détermination, une volonté politique et un sérieux dans la confection du dossier, nul doute que l'on peut y arriver dans un délai raisonnable !

Sur plan de la gestion quotidienne du club, Isabelle Monfort, présidente du club durant dix années et actuelle trésorière du club, a annoncé qu'elle entamait sa dernière année à la trésorerie du Bayard. Avis aux amateur(e)s… ! Sachez également que le comité a validé un règlement d'ordre intérieur qui est d'application dès le 1er avril et que je vous invite vivement à lire dans les pages qui suivent avant le début de la saison.

Je terminerai en soulignant que lors de l'AG, le comité a eu le plaisir de mettre à l'honneur le jeune Mathieu Duchateau, 7 ans, qui représente à n'en pas douter l'avenir de notre club. Gentil, fair-play, motivé et combatif, il répond déjà à tous les critères du joueur modèle. C'est pourquoi il a été décidé de lui décerner le prix « Jean Ferette », qui récompense le joueur qui, au cours de l'année écoulée, a fait preuve d'assiduité, de combativité et de fair-play. Il succède ainsi à François Rouard, Julien Besohé, Nicolas Hubaille et Yannick Mahy !

Loin d'avoir été exhaustif, je vous invite à bien lire le Bayardinfos afin de découvrir tout ce qu'il faut savoir avant le début de la saison. Il intéressera particulièrement les joueuses et joueurs qui participent aux interclubs, à qui je souhaite beaucoup de succès !

Julian Clarenne

Cotisations 2019 - Bayard TC dinantais					
Membre	Date de naissance	Saison complète (01/04/19 – 31/03/20) avec Interclubs	Saison complète (01/04/19 – 31/03/20) sans Interclubs	A partir de Juillet	A partir d'août
1er adulte*	Avant 2002	100 €	90 €	70 €	50 €
2ème adulte	"	90 €	80 €	65 €	45 €
3ème adulte	"	80 €	70 €	60 €	40 €
4ème adulte	"	70 €	60 €	55 €	40 €
- 15 ; - 17 ans	2002 - 2005	60 €	55 €	50 €	35 €
- 9 ; - 11 ; - 13 ans	Nés en 2006 et après	50 €	45 €	40 €	35 €
A verser sur compte du Bayard TC dinantais asbl : BE69 0680 8097 1078					

* Le 1er adulte, 2ème adulte etc… = adultes d'une même famille

A payer pour le 15 avril au plus tard,
avant affichage !

<u>Offre de balles pour les interclubs:</u>

Tout joueur qui joue une rencontre d'interclubs au Bayard reçoit un tube de balles gratuites + un tube en cas de finale en interséries/interrégions au Bayard.

Tout joueur n'ayant pas payé sa cotisation avant le 15 avril ne reçoit pas ses balles d'interclubs !

CALENDRIER 2019

Samedi 30 mars : Ouverture du club-house

Vendredi 5 avril : Drink d'ouverture et séance d'infos interclubs

Du 15 au 19 avril : Stage de Pâques

Dimanche 21 avril : Tournoi intime et chasse aux oeufs

22 avril – 22 juin : Session d'été de l'Ecole de tennis

Samedi 27 avril : Début des interclubs

Du 1er au 5 juillet : Stage d'été (1)

Du 15 au 19 juillet : Stage d'été (2)

Du 20 au 28 juillet : Tournoi Lampecco (simples)

Du 29 juillet au août : Stage d'été (3)

Samedi 3 août : Tournoi de touch-tennis

Du 12 au 20 août : Tournoi de doubles et simples jeunes

Du 26 au 30 août : Stage d'été (4)

Samedi 21 septembre : Journée Think Pink (marche et tournoi)

Equipes Interclubs 2019

Messieurs (formule 6/3)

DIV 3 (281-360)

Nom	Prénom	Clas.	Points
GILAIN	**Jean-Philippe**	**B+4/6**	**65**
DANTHINE	Antonin	B+4/6	65
TAMINIAUX	Romain	C.15	60
PIRON	Guillaume	C.15	60
BODLET	Paul-Henri	C15.1	55
BODLET	François-Xavier	C15.2	50
DELOBBE	Valentin	C15.3	45
LEBOUTTE	François	C15.5	35
VANDENPLAS	Arnaud	C30.4	10

Messieurs (formule 4/2)

DIV 2 (201-270)

Nom	Prénom	Clas.	Points
CLARENNE	**Julian**	**B+4/6**	**65**
BESOHE	Julien	C.15	60
HUBAILLE	Nicolas	C15.1	55
MAHY	Yannick	C15.1	55

DIV 6 (26-60)

Nom	Prénom	Clas.	Points
POLOME	Bastien	C30.1	25
HENDRICK	Liam	C30.3	15
NTWARI	**Régis**	C30.4	10
LEBRUN	Simon	C30.4	10
PIRET	Dimitri	C30.6	3
AMELYNCK	François	C30.6	3
GILSON	Corentin	C30.6	3

Messieurs 35

DIV 3 (76-140)

Nom	Prénom	Clas.	Points
FOURNAUX	Christophe	C15.2	50
SCARNIERE	**Laurent**	**C.30**	**30**
BALASSE	Samuel	C30.2	20
SIMON	Pascal	C30.6	3
HERBIET	Stéphane	C30.6	3
TUMERELLE	Christophe	C30.6	3

Dames

DIV 4 (96-140)

Nom	Prénom	Clas.	Points
HENROTEAUX	**Clémentine**	**C15.3**	**45**
PIRE	Pascale	C15.5	35
LECLERE	Murielle	C.30	30
HENROTEAUX	Géraldine	C30.2	20
THIRION	Romane	C30.2	20
GOFFART	Françoise	C30.6	3

DIV 6 (26-60)

Nom	Prénom	Clas.	Points
SAUVAGE	Julie	C30.2	20
MONTULET	**Isabelle**	**C30.4**	**10**
ROUARD	Clara	C30.3	15
LECOCQ	Clémence	C30.4	10
MULLER (Rsv)	Isabelle	C30.5	5

Dames 35

DIV 1 (76-170)

Nom	Prénom	Clas.	Points
MONFORT	**Isabelle**	**C15.4**	**40**
VANDURME	Laurence	C30.1	25
SAUVAGE	Julie	C30.2	20
MONTULET	Isabelle	C30.3	15
MULLER (Rsv)	Isabelle	C30.	5

DIV 2 (36-75)

Nom	Prénom	Clas.	Points
GEUDVERT	**Anne**	C30.1	25
LABAR	Marie-Hélène	C30.3	15
SACRE	Nathalie	C30.3	15
VOUE	Cathy	C30.3	15
GODART	Géraldine	C30.5	5

Dames 25

DIV 4 (76-170)

Nom	Prénom	Clas.	Points
ZAKRAJSEK	Charlotte	C30.5	5
ZAKRAJSEK	**Caroline**	**C30.6**	**3**
HAMTIAUX	Charline	C30.6	3

Messieurs 45

DIV 3 (76-140)

Nom	Prénom	Clas.	Points
VANDEVELDE	Jean-Pierre	C15.3	45
SENSEE	Stéphane	C15.4	40
BESOHE	Didier	C15.5	35
MOUTON	Alain	C.30	30
THIRION	Christophe	C30.2	20
VOUE	**Michel**	**C30.5**	**5**
JACQUEMART	Bruno	C30.6	3
LEBOUTTE	Anne-Pascale	C30.6	3

Jeunes Gens

-9 **DIV3** (2-8)

Nom	Prénom	Clas.	Points
COLINET	Victor	9.5	5
DUCHATEAU	**Mathieu**	**9.6**	**3**
VERHASSELT(Rsv	Arthur	9.8	1

Jeunes Gens

-13 **DIV 3** (3-10)

Nom	Prénom	Clas.	Points
COLINET	**Léopold**	**13.7**	**2**
DEVIGNE	Djuliann	13.8	1
LAURENT	Natéo	13.8	1
LURQUIN	Edouard	13.8	1
YANG	Alex	13.8	1

-11 **DIV 3** (3-10)

Nom	Prénom	Clas.	Points
BULTOT	**Aubanel**	**11.8**	**1**
COLLARD	Tom	11.8	1
NEVE	Brieuc	11.8	1

-11 **DIV 3** (3-10)

Nom	Prénom	Clas.	Points
WILMET	Tomas	11.7	2
JOTTARD	**William**	11.8	1
RAHIR	Tom	11.8	1

Calendrier Interclubs 2018

Messieurs (4/2)	Capitaine	28-avr	Tr	01-mai	Tr	05-mai	Tr	12-mai	Tr	19-mai	Tr	26-mai	Tr	30-mai	Tr
Div 2 (série 1)	*Clarenne J.*	c/Marche		à Libramont		c/Gembloux		à Fontenalle		c/Tamines A		à St Fiacre A		c/Halanzy	
Div 6 (série 3)	*Ntwari R.*	c/Haillot A		à Marche A		BYE		c/Orée du Bois B		à Géronsart A		c/Les Alloux		à Amée B	
Messieurs (6/3)	Capitaine	28-avr	Tr	01-mai	Tr	05-mai	Tr	12-mai	Tr	19-mai	Tr				
Div 3 (Série 2)	*Gilain J-P.*	c/Jemelle B		à Temploux		c/Tabora		à La Closière		BYE					

Dames	Capitaine	27-avr	Tr	04-mai	Tr	11-mai	Tr	18-mai	Tr	25-mai	Tr
Div 4 (Série 6)	*Henroteaux C.*	c/Citadelle		à Orée du Bois		c/Haillot		à Temploux C		BYE	
Div 6 (Série 6)	*Montulet I.*	à Malonne B		c/St Fiacre		à La Ligne		c/Les Lorrains B		à Bioul	

Jeunes Gens - 13	Capitaine	27-avr	Tr	04-mai	Tr	11-mai	Tr	18-mai	Tr	25-mai	Tr
Div 3 (Série 5)	Colinet L.	c/La Closière B		à Temploux A		c/Wépion A		c/Amée		à Cerfontaine	

Jeunes Gens - 11	Capitaine	01-juin	Tr	02-juin	Tr	08-juin	Tr	10-juin	Tr	15-juin	Tr
Div 3 (Série 3)	*Collard T.*	c/La Bruyère		à Géronsart A		c/Haillot A		c/Wépion A		à St Fiacre A	
Div 3 (Série 8)	*Jottard W.*	à Ohey		BYE		c/Temploux B		à Gembloux B		c/St Fiacre C	

Mixte -9	Capitaine	01-juin	Tr	02-juin	Tr	08-juin	Tr	10-juin	Tr	15-juin	Tr
Div 3 Série 7	Duchateau M.	c/La Closière		à Marche E		c/Géronsart C		à Beauraing G		c/Les Lorrains B	

Dames 25	Capitaine	02-juin	Tr	09-juin	Tr	16-juin	Tr	23-juin	Tr	30-juin	Tr
Div 4 (série 1)	*Zakrajsek C.*	à Franc Waret		c/La Ligne A		à Malonne		c/Spy		à Ciney A	
Dames 35	Capitaine	02-juin	Tr	09-juin	Tr	16-juin	Tr	23-juin	Tr	30-juin	Tr
Div 1 (Série 1)	*Monfort I.*	c/La Closière		à Fontenalle		c/Jemelle		à Temploux A		BYE	
Div 2 (Série 2)	*Geudvert A.*	à Natham		c/Le Chatelet		à Ciney		BYE		c/Citadelle	

Messieurs 35	Capitaine	01-juin	Tr	08-juin	Tr	15-juin	Tr	22-juin	Tr	29-juin	Tr				
Div 3 (Série 2)	*Scarnière L.*	c/Malonne A		à Les Lorrains A		c/La Closière		à Natham A		c/Ohey A					
Messieurs 45	Capitaine	01-juin	Tr	08-juin	Tr	15-juin	Tr	22-juin	Tr	29-juin	Tr	06-juil	Tr	13-juil	Tr
Div 3	*Voué M.*	à Arlon		BYE		c/Fosses		à Spy		c/Waltzing		à Halanzy		c/Ciney	

Vendredi 5 avril

Séance d’information pour les interclubs et drink d’ouverture

Pour les nouvelles équipes, les équipes jeunes et pour toutes les personnes qui veulent un petit rappel, le comité vous invite le **vendredi 05 avril** à 17h afin de vous expliquer comment remplir une feuille d'interclubs, comment se déroule une rencontre, etc.

Après cette petite séance d'info, Aurore et Francis vous offriront un cocktail d'ouverture du club-house !

ASBL MHR Tennis academy

SESSION DE COURS DE PRINTEMPS

22/04/2019 AU 22/06/2019

RENSEIGNEMENTS, TARIFS & INSCRIPTIONS

RESPONSABLE : MEHDY REZGUI

Téléphone : 0473/73.16.52

ecoletennis.tcbayard@hotmail.com

NOS 5 STAGES

15/04 - 19/04
Stage de Pâques

Stage tennis/multi sports : 90€
Stage tennis intensif : 110€

01/07 - 05/07

Stage tennis/multi sports: 90€
Stage tennis intensif: 110€
Stage tennis compétition: 130€ (hors inscriptions)
Tournoi de Marche pour les -9 -11 -13 -15
Tournoi de Ciney pour les -17 et +

15/07 - 19/07

Stage tennis/Multi sports: 90€
Stage tennis intensif: 110€
Stage tennis compétition: 130€ (hors inscriptions)
Tournoi à déterminer.

29/07 - 02/08

Stage tennis Multi/sports : 90€
Stage tennis intensif: 110€
Stage tennis compétition: 130€ (hors inscriptions)
Tournoi de Ciney pour les -9 -11 -13 -15

26/08 - 30/08

Stage tennis multi sports: 90€
Stage tennis intensif: 110€

ASBL MHR Tennis academy

N° entreprise BE0712.994.738

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR
Bayard tc dinantais

Le club de tennis dinantais a pour dénomination officielle « Bayard tc dinantais ».

L'identité du Bayard tc dinantais est fondée sur des valeurs de fair-play, de convivialité et d'accueil.

Chapitre I. Dispositions générales

Article 1. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) est applicable à toute personne, membre ou non, utilisant les infrastructures du Bayard tc dinantais.

Dans le ROI, l'on entend par « membre » tout joueur en ordre de cotisation.

Article 2. Conformément aux statuts l'ASBL Bayard tennis club dinant, les organes décisionnels sont le conseil d'administration et l'assemblée générale. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an, au début de l'année, afin de procéder à l'approbation des comptes, à la décharge des administrateurs, de recevoir les admissions et démissions éventuelles des administrateurs ainsi que de présenter le calendrier de la saison.

Article 3. Ce règlement est applicable sur l'ensemble du site du Bayard tc dinantais, à savoir le club-house, les terrains et leurs alentours.

Chapitre II. Réservations de terrains

Article 4. Les membres ont le droit de réserver un terrain gratuitement, à condition de jouer exclusivement avec un ou plusieurs autres membres.

Article 5. Les membres peuvent jouer avec des non-membres à condition d'acheter une carte invitation au club-house.

La carte invitation est d'une valeur de 5,00 EUR pour une période d'une heure trente (simple ou double).

Chaque membre dispose d'une invitation gratuite par saison. Pour en bénéficier, il faut en faire la demande aux gestionnaires du club-house, qui ne peuvent refuser, sauf indication contraire d'un membre du comité ou utilisation préalable de l'invitation.

Article 6. Les non-membres peuvent réserver un terrain, à condition d'acheter une carte terrain.

La carte terrain est d'une valeur de 15,00 EUR pour les terrains 1 à 6, et de 10,00 EUR pour les terrains 7 à 9, pour une période d'une heure trente.

Article 7. *Pour les membres,* la réservation de terrains se fait exclusivement via le site Tennisonline.biz. Si des membres arrivent pour jouer sans avoir réservés et que

les courts sont disponibles, ils doivent, avant de monter sur les terrains, s'inscrire dans le programme.

Pour les non-membres, la réservation se fait pendant les heures d'ouverture, par téléphone ou au bar du club-house.

Toute réservation ou occupation doit comprendre impérativement les noms des joueurs effectifs. Une réservation se fait pour une période d'une heure et demi. Toute nouvelle inscription ne peut être effectuée qu'à l'expiration de cette tranche horaire.

Article 8. Les terrains ne peuvent être réservés plus d'une semaine à l'avance.

Article 9. Un court réservé, mais non occupé 20 minutes après l'heure, est considéré comme libéré et peut être à nouveau réservé.

Article 10. Avant de monter sur le terrain réservé, les non-membres et les joueurs invités sont tenus de s'acquitter au bar de la somme requise, conformément aux articles 5 et 6 du présent ROI.

Chapitre III. Accès aux terrains

Article 11. L'accès aux terrains est réservé aux membres en ordre de cotisation, aux joueurs invités par ces membres en ordre de payement, aux joueurs occasionnels en ordre de payement ainsi qu'aux officiels de l'AFT.

Le contrôle de l'accès aux terrains est de la responsabilité des gérants du club-house. Les membres du comité peuvent également procéder à ces contrôles, ainsi que toute personne mandatée par ceux-ci.

Article 12. Il est interdit de fumer sur les courts, d'y apporter verres et bouteilles en verre et d'y abandonner objets et déchets divers.

Les boîtes de balles vides, les cannettes, les bouteilles d'eau, et autres détritus doivent être déposés dans les poubelles disponibles.

Les animaux ne sont pas acceptés sur les terrains.

Article 13. Une tenue de tennis correcte est de rigueur. Seules les chaussures de tennis sont autorisées (pas de chaussures de jogging, etc…).

Il est interdit de sauter par-dessus le filet.

Tout joueur doit se comporter dans le respect des règles de fair-play et s'interdire jet de raquette, jet de balle, gestes déplacés, grossièretés,...

Article 14. Les courts ne sont pas accessibles lorsqu'ils sont en réfection ou qu'ils sont jugés impraticables par le conseil d'administration.

Article 15. Sur les terrains en brique pilée (1 à 3), il est obligatoire d'arroser le terrain avant de commencer à jouer, sauf lors des journées de pluie. Si les terrains 1 à 3 sont très secs, il est également demandé d'arroser le terrain avant de passer le filet.

Article 16. Sur les terrains 1 à 6, les joueurs doivent passer le filet à la fin de chaque partie, sur l'ensemble de la surface de jeu ainsi que sur les deux mètres de fond de court qui prolongent la surface de jeu. Les filets doivent être rangés à l'endroit prévu à cet effet.

Chapitre IV. Club-house

Article 17. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du club-house.

Les animaux ne peuvent entrer dans le club-house et doivent être sous la surveillance de leur maître sur le site de la Darse.

Les sacs de tennis ne peuvent être déposés dans le club-house. Ils seront placés dans les vestiaires ou à sur la terrasse, à un endroit dédié à cet effet.

Chapitre V. Cotisations

Article 18. Les cotisations sont fixées annuellement par le Conseil d'Administration.

En cas de discussion, la catégorie à laquelle appartient un membre est déterminée par le conseil d'administration.

Article 19. Dans une même famille, un tarif réduit est octroyé au deuxième, troisième et quatrième adulte de la famille. Cette réduction ne vaut que pour les membres qui sont domiciliés à la même adresse, et à la condition qu'elles puissent prouver un lien familial évident (parent-enfant ; frères et sœurs ; couple).

Article 20. Au plus tard dans 24 heures du paiement de la cotisation, le membre reçoit pour la durée de la saison un accès personnel au système de réservation de terrains Tennisonline.biz.

Article 21. Les membres participant aux interclubs doivent impérativement se mettre en ordre de cotisation au plus tard à la date du 15 avril. Dans l'hypothèse où un membre n'est pas en mesure de payer sa cotisation en une fois, il est invité à faire une demande d'étalement à l'un des membres du comité, au choix.

À condition d'avoir payé leur cotisation en date du 15 avril, les membres qui participent aux interclubs ont droit à un tube de balles gratuit lors de leur première journée d'interclubs à domicile, ainsi qu'en cas de finale à domicile et de rencontre en inter-régions.

Tout membre n'étant pas en ordre de cotisation n'est pas autorisé à entrer sur les terrains. Dans l'hypothèse où ce membre est inscrit sur la feuille de match d'une rencontre d'interclubs, une amende de 10 € lui sera infligée. En cas de récidive, il sera suspendu pour une durée déterminée par le conseil d'administration.

Rejoignez nous sur

@bayardtcdinantais

www.facebook.com/bayardtcdinantais

Suivez l'actualité du club en temps réel grâce à notre page facebook et notre compte Instagram

Résultats, photos, annonces, informations…Vous ne regretterez pas votre entrée dans la vie virtuelle du club!